

# ÉTATS GÉNÉRAUX DE LA FORMATION ET DE LA RECHERCHE MÉDICALES

Pôle des Formations et de Recherche en Santé  
CAEN • 30/11 & 01/12

# RELATION MALADIE, MALADE, MEDECIN

## Comment accompagner nos étudiants

J-P ESCHARD (Reims), D MARRA (PARIS 6), F ROLLAND et E LENTZER (ANEMF)

- Introduction historique : O FARGES (CNCEM PARIS 6)
- Formation des acteurs de soins à la prise en charge des patients en situation de handicap :

J-P ESCHARD, R MAHMOUDI (REIMS), P HAUTECOEUR (LILLE-CATHO)

- Prise en charge des étudiants en difficulté :

BN PHAM (REIMS)

- Le patient formateur : T SANNIE (PARIS)

# PRISE EN CHARGE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

## CHARTRE ROMAIN JACOB

- Rédigée par Pascal JACOB en 2013
- Objectif : améliorer l'accès aux soins des personnes en situation de handicap :
  - accès physique
  - accueil dans nos services d'Urgence et services hospitaliers
- Signature par la plupart des CHU, des hôpitaux et des structures de soins

# Charte de formation

## Romain JACOB

- 2017 demande de Pascal JACOB de réfléchir à la rédaction d'une charte de formation des acteurs de soins au contact de Personnes en Situation de Handicap (PSH)
- Quelques réflexions parmi beaucoup d'autres :
  - Items d'enseignements adaptés et suffisants pour le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> cycles, mais
    - Enseignement parfois inadapté
    - Intérêt insuffisant des étudiants
  - Manque de sensibilisation des étudiants en Médecine au monde du handicap
    - Absence d'ancrage des connaissances
    - Comportement maladroit

# Proposition de stages de sensibilisation des étudiants dans des structures d'accueil de PSH

- Stages systématiques,  $\pm$  couplés aux stages infirmiers (2<sup>ème</sup> année)
  - Durée du stage et organisation fonction des possibilités locales
  - Sans doute une semaine ( + stage infirmier de trois semaines)
- Expérimentation à REIMS (également à LILLE –Catho et CRETEIL)
  - En deux temps : 48 étudiants en juillet 2017, non volontaires
  - Généralisation à tous les étudiants en 2018
- Organisation du stage de cinq jours :
  - J1 : Information : matin : cadre infirmier  
après-midi : encadrants de personnes en situation de handicap
  - J2 à J4 : stage
  - J5 : Evaluation par les étudiants et dialogue avec les encadrants et les PSH
- M2 ou M3 : Evaluation par les encadrants et Directeurs de centres d'accueil

# Organisation du stage (suite)

- Souhait des étudiants d'être regroupés en binômes
- Cahier des charges proposé aux centres d'accueil :
  - Nécessité d'un cadre référent qui rencontrera tous les jours l'étudiant
  - Centrer son attention sur une ou deux PSH
  - Objectifs :
    - Découvrir le secteur médico-social
    - Limiter la barrière du handicap pour découvrir la personne
    - Appréhender les compensations du handicap
  - Intérêt d'un planning précis préalable
- Enthousiasme unanime des étudiants et des centres d'accueil
- Souhait d'une généralisation de ces stages aux autres facultés




# Charte de Formation des Acteurs du soin

## ROMAIN JACOB

(signature au printemps 2018)

Tout acteur du soin doit apprendre à :

- 1) Valoriser l'image que la PSH perçoit d'elle-même
  - 2) Valoriser l'accompagnement
  - 3) Identifier les besoins de la PSH
  - 4) Intégrer la santé au parcours de vie des PSH
  - 5) Coopérer pour construire une culture interprofessionnelle commune
  - 6) S'inscrire dans le parcours de soin coordonné
  - 7) Organiser dépistage et prévention
- 

# Charte de Formation des Acteurs du soin

## ROMAIN JACOB

(signature au printemps 2018)

- Tout acteur du soin doit apprendre à :
- 8) Organiser l'accès aux soins ambulatoires
- 9) Prévenir et adapter l'hospitalisation avec ou sans hébergement
- 10) Améliorer la réponse aux urgences médicales
- 11) Améliorer l'information et la communication auprès des PSH
- 12) Mettre en œuvre l'évaluation de la formation
- 13) Adapter en continu ses connaissances et ses pratiques